



COMITE DE DIRECTION

PROCES-VERBAL

LE 22.09.2025

Lisieux et visio-conférence

Présents :

M. Romain FERET, Président

Mmes COURTET, LORET et SALEM

MM. BINET, BENAZZOZ, CALARNOU, CERDAN, DESHEULLES, HAMON, LEROUX, LEVASSEUR, RASTELL et MENDES

Visio :

Mme ONFROY

MM. CAKMAK, JULIEN et VOISIN

Excusés :

MM. BUCHON, CAUCHOIS, DEROIN, GOURDEL, ROUTIER et SANSON

Participent sans voix délibérative : Mmes ABERGEL et DAYAUX, M. LAFLEURIEL

Sont invités :

M. BEYRAC pour la partie pôle espoir

M. MOERMAN Eric, invité par le Président suite aux actions prévues dans l'Eure sur les domaines de radicalisation et laïcité

Le Président débute la réunion en présentant ses sincères condoléances ainsi que celles des membres, aux familles de :

- Daniel GACON, ancien Président du District du Calvados et membre du COMEX,
- André MAROLLE, ancien Délégué Fédéral FFF, ancien Président/Membre de Commissions de la LFN et du DFSM
- Michel LEFRANCOIS, ancien membre de la Ligue de Football de Normandie et du District de Seine-Maritime,
- André LEFEVRE, Président de la CDA de la Manche et membre du CD de la Manche, pour le décès de son épouse
- Hassan CHARKI, Vice-Président de la CRA pour le décès de son père

1 – VALIDATION DES PROCES-VERBAUX

Les procès-verbaux du 01.07.2025 et 29.08.2025 sont validés à l'unanimité.

2 – COURRIERS RECUS

Les courriers des clubs suivants sont portés à la connaissance.

LIGUE DE FOOTBALL DE NORMANDIE
AFFILIÉE À LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

19, RUE PAUL DOUMER, 14100 LISIEUX
02 30 32 03 03 | LIGUE@NORMANDIE.FFF.FR



2.1 – Demande du C.A. LISIEUX F. PAYS D'AUGE

Le club a demandé une dérogation afin d'augmenter le nombre de joueurs mutés autorisés en Régional 1, ce nombre ayant été réduit en application du statut de l'arbitrage. Ne disposant pas du quota d'arbitres requis, il s'est engagé à en former de nouveaux et a mis en avant ses actions de structuration (pôle féminin, section sport adapté).

2.2 – Demande de l'UNION SPORTIVE DE LOUVIERS

Le club a sollicité une dérogation à la suite du refus de dispenses de cachet de mutation concernant onze joueurs U18 et un joueur senior, conséquence de l'annonce tardive de l'arrêt des équipes du club quitté. Craignant de ne pas pouvoir offrir de compétition régulière à ces jeunes, il a demandé à titre exceptionnel le retrait des cachets de mutation.

2.3 – Demande du F.C. ST LO MANCHE

Le club demande le surclassement de deux joueuses U15F, intégrées au pôle espoir de Lisieux, afin qu'elles puissent évoluer en U18F Ligue. Le club insiste sur leur souhait de rester en compétition féminine et sur l'intérêt de ce surclassement pour leur progression.

2.4 – Demande du F. C. TOURVILLE LA RIVIERE

Le club sollicite un double surclassement pour une joueuse U15F afin qu'elle puisse évoluer ponctuellement en U18F Régional avec l'entente Tourville-Oissel. La demande est appuyée par l'encadrement, ses parents et un certificat médical du médecin de la ligue.

Toutefois, après examen, les membres ont unanimement décidé de ne pas donner une suite favorable à ces demandes, considérant que toute autre décision créerait une situation délicate pour la Ligue, notamment en matière d'équité et surtout en cas de recours contentieux.

3 – INFOS FFF / LIGUE

3.1 – Infos FFF

- **Répartition enveloppe FAFA Equipement/Transport 2025/2026**
- **Affichage obligatoire** : dès le **19 novembre 2025**, les établissements sportifs devront afficher en format A3, bien visible, les coordonnées de Signal-Sports et des dispositifs d'aide aux victimes/témoins de violences ou discriminations, en plus des affichages déjà obligatoires (diplômes, assurances, hygiène-sécurité). Les affiches sont disponibles sur le lien suivant :
- **Groupe de travail COMET piloté par la FFF** (Coconstruction des outils Métiers)
 - Réunion en présentiel avec les utilisateurs de « Portail Bleu Compétitions » → **mardi 14 octobre de 14h à 17h** dans les locaux de la Ligue de Football de Normandie.
- **Plan de protection des arbitres ainsi que les protocoles**
- **Développement du futsal** (échéances à venir) : Mohamed BENAZZOUZ précise que la commission se réunira prochainement afin de proposer un plan régional axé sur la féminisation de la pratique
- **IEFF : Accompagnement des ligues régionales** : informations sur les prochains séminaires/webinaires destinés aux différentes familles des IR2F
- **Lancement 18ème édition des Trophées Philippe Séguin du 23 septembre au 8 décembre 2025**
- **Appel à candidature Assemblée Fédérale juin 2026 avant le 08/10** : compte tenu de la date retenue pour cette assemblée générale, la Ligue ne peut pas se porter candidate pour l'accueillir, l'accès à la Normandie étant particulièrement restreint le 6 juin 2025.
- **Visite DTN autour de la filière féminine le 8/9 octobre 2025** : intervention de Pascal LAFLEURIEL

3.2 – Infos Ligue

- **Rappel des prochains tirages des Coupes de France**
 - 5ème Tour : 1er octobre à partir de 19h00 au Casino de Cabourg
 - 6ème Tour : 15 octobre à partir de 19h00 au Crédit Agricole Normandie Seine à Bois-Guillaume
- **14 octobre 2025** : Formation et conférence sur le sujet de la radicalisation/laïcité à Evreux
 - Formation des officiels, CTR/CTD : après-midi au District de l'Eure
 - Sensibilisation sous forme de conférence : à partir de 19h00 au Conseil Départemental de l'Eure
- **17 octobre 2025** : Inauguration du pôle mixte à Lisieux
- **18 octobre 2025** : Grenelle de l'arbitrage à Lisieux



- **28 octobre 2025** : Match France/Allemagne, Demi-finale Ligue des Nations Féminine au Stade d'Ornano à Caen

4 – CHANTIERS DE LA SAISON 2025/2026

Romain FERET rappelle les engagements de campagne déjà tenus, notamment la suppression de l'acompte et des obligations féminines pour le R3. Il présente ensuite les chantiers en cours, parmi lesquels la réforme des compétitions seniors et la revalorisation des indemnités des arbitres.

À ce sujet, Lilian LEROUX expose l'étude réalisée sur les pratiques d'autres ligues régionales, en particulier concernant le montant de l'indemnité d'équipement. L'objectif est d'en prévoir une augmentation modérée en contre-parti de la modification des indemnités kilométriques, afin d'être en cohérence avec les usages constatés ailleurs et au sein de la Fédération. Cette mesure est adoptée à l'unanimité, avec la précision que la Ligue prendra en charge le surcoût cette saison, sans répercussion sur les clubs.

Roger DESHEULLES intervient alors pour sensibiliser le Comité sur le fait que la situation des délégués, officiels eux-aussi, mériterait considération.

Roger DESHEULLES intervient ensuite sur le statut des éducateurs. Sans remettre en cause les décisions de l'Assemblée Générale, il souligne la nécessité de faire évoluer le dispositif, les textes actuels et les diplômes proposés ne permettant pas aux clubs d'être pleinement en conformité. Lors d'une réunion de travail, il a été convenu que, le diplôme CFF3 n'existant plus, la certification requise serait désormais le DF Coach Senior. En conséquence, un courriel sera adressé aux 18 clubs concernés afin de leur préciser la démarche à suivre. Mandat est donné à l'ETR de considérer ce chantier comme prioritaire et dès à présent de bien vouloir prendre contact avec ces 18 clubs et suivre l'évolution individualisée de la mise en conformité.

5 – JURIDIQUE

5.1 – Modalités de traitement des propositions de conciliation du CNOSF

Roger DESHEULLES présente le projet, transmis en amont à l'ensemble des membres, relatif à la procédure de décision à suivre lors de la réception d'une proposition de conciliation du CNOSF.

Il est convenu qu'une visioconférence sera systématiquement organisée le lundi suivant cette réception, afin de permettre une prise de décision dans le délai de 15 jours imposé par le CNOSF.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

5.2 – Point sur les dossiers du CNOSF en cours

La proposition de conciliation du CNOSF dans le dossier DENOYERS c/ LFN, en date du 11 septembre 2025, est refusée à l'unanimité.

5.3 – Tableau des incapacités

Suite à des courriers reçus des services compétents de l'Etat et en application du principe de précaution, les licences des cas signalés sont suspendues, en application des dispositions de l'article 85 des Règlements Généraux.

La décision concernant les incapacités ci-dessus peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Judiciaire de Caen. La recevabilité de ce recours est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la publication du présent Procès-Verbal sur le site internet de la L.F.N. (www.normandie.fff.fr), dans le respect des dispositions des articles L. 141-4 et R. 141-5 et suivants du code du sport.

6 – SPORTIF

6.1 – Matches amicaux et tournois

Roger DESHEULLES revient sur l'organisation de la dernière édition du tournoi Jean Pigeon. Après concertation, il est acté que cette manifestation sera placée sous le contrôle du District du Calvados.

Lilian LEROUX intervient ensuite pour exprimer son souhait d'une clarification des procédures dans ce domaine et se charge d'en piloter la réflexion.



7 – RESSOURCES HUMAINES

Kerstie ABERGEL cède la parole à Stéphane BEYRAC, nouveau directeur du Pôle Espoir Mixte, pour la présentation de l'équipe et de la nouvelle organisation consécutive à la transformation du pôle espoir en pôle mixte.

Il rappelle les départs de Julien MEILHAC, ancien directeur, et d'Antoine GUYOT, ancien adjoint, et annonce son arrivée aux côtés de Guillaume MAILLOT. Sur le plan organisationnel, Louise PARMENTIER a été recrutée pour épauler Quentin PIQUET sur la partie féminine. Deux préparateurs physiques (en contrat d'apprentissage et en stage) ainsi qu'un entraîneur des gardiennes de but pour les féminines viennent également renforcer l'encadrement.

La nouvelle organisation prévoit 30 garçons et 20 filles. Hormis les entraînements communs, les féminines sont hébergées à l'internat du collège et bénéficient sur place des soins médicaux et kinésithérapeutiques. Stéphane BEYRAC transmet par ailleurs le calendrier des rencontres pour la période à venir.

Kerstie ABERGEL reprend la parole pour évoquer les mouvements de personnel au sein de l'ETR, avec le départ de Florent JIQUEL, non remplacé, et l'arrivée d'Antoine RIVOGNAC en qualité de CTRA.

Au niveau administratif, deux départs sont actés : Thomas CIAPA CARVAILLO (31 octobre) et Juliette LEGAY (26 septembre), cette dernière étant remplacée par Marine DRIEUX.

Enfin, elle présente les ajustements des fiches de poste et la réorganisation interne des services : Tom COURTOIS VIARD prend la responsabilité du pôle Communication, Vincent LE FRANCOIS celle du pôle Marketing, et Anthony CORDOBA celle du pôle Événementiel et service aux clubs.

8 – DIVERS

8.1 – Mouvements dans les structures

Il est fait état des mouvements intervenus au sein des structures régionales.

Les membres adressent leurs remerciements aux personnes quittant leurs fonctions pour l'investissement consacré au football normand et souhaitent la bienvenue aux nouveaux arrivants.

Commissions	Personne	Type	Poste
Arbitrage – Section Féminine	Karine BEAUPERE (déjà membre) (76)	Remplacement	Responsable
Appel	Frédéric BESNIER	Intégration	Membre
Règlements et Contentieux	Alain MAHAUT (50)	Démission	Membre
	Jean-Charles BISSON (61)	Intégration	Membre
Statut de l'Arbitrage	Alain ROBERT (14)	Démission	Membre
	Laurent GOMIS (27)	Intégration	Membre
FAFA et ANS	Frédéric ORTIZ	Départ District	Membre
	Romain FELDHOFFER	Intégration	Membre
Discipline	Juliette LEGAY	Départ Ligue	Instructeur
	Maïwenn BULTEAU	Intégration	Instructeur
Labels, Groupes de travail PEF, Nouvelles Pratiques, Sport Adapté	Louise PARMENTIER et Maxime L'HOTELLIER	Départs District	Membres
	Corentin HEGESIPPE (Labels, PEF, Nouvelles Pratiques)	Intégrations	Membres
	Chloé CHARLOT (Labels, PEF)		
	Chloé MARIETTE (Sport Adapté)		

Les membres approuvent également la remise en fonctionnement de la commission régionale du football en milieu scolaire.

Sadia SALEM communique la liste des personnes qui seront prochainement contactées pour intégrer cette commission. Aucun membre ne s'oppose à leur éventuelle participation.

Pour terminer, les membres valident la nomination des nouveaux délégués régionaux ci-dessous ainsi que la liste des observateurs (Cf. Annexe 1).



Nom	Prénom	Dép
MOUSSAY	Sylvain	50
BAUDART	Fabien	27
JOURDAIN	Christian	61
ALI ABBAS	Maamar	27
QUELLIER	Jérôme	27
SENECHAL BENOIST	Florian	50
LEMOIGNE	Philippe	14
ANNE	Sébastien	14

8.2 – Commission Régionale Mixité et Bénévolat

Sadia SALEM fait le point sur la dernière réunion de la commission, au cours de laquelle ont été décidés les récipiendaires des médailles fédérales 2024-2025, les nouvelles règles d'attribution des médailles régionales, ainsi que la mise en place d'un appel à candidatures pour l'ensemble des événements fédéraux. Cette dernière mesure remplace les quotas par territoire, permettant à la commission de sélectionner les bénévoles selon les critères recommandés et/ou imposés par la Fédération.

8.3 – Validation des jurys BMF, BEF et DF

Les membres valident à l'unanimité l'ensemble des jurys des formations professionnelles et des diplômes fédéraux.

8.4 – Questions diverses

Stéphane HAMON sollicite des éclaircissements concernant les différents traitements effectués par le service des licences de la Ligue, suite à plusieurs demandes de clubs de la Manche.

Romain FERET précise qu'une demande sera adressée au service compétent afin de fournir une réponse.

Le Président,



Romain FERET

Le Secrétaire Général,



Roger DESHEULLES

